



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

30 Juin 2008

Le 30 juin 2008 à 19 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 20 juin 2008 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU,

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 37
Nombre de Votes : 37

M. Philippe MICHELON est nommé secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – M. Romain GRYSKA (représentant Mme Claire BARNEOUD) – M. Jean SODE – M. Rachid DJEFFAL – Mme Catherine VALDENNAIRE – M. Philippe PELLORCE – M. Philippe SEZANNE (représentant Mme Monique OLLAGNIER) – M. Jean-François PEGUY – Mlle Karine ESCALIER – M. Jean-Pierre NARSAPA – M. Jean-François BELLET (représentant Mme Nicole NUSBAUMER).

Commune de Cervières : M. Thierry DUCURTIL – M. Marc FAURE-BRAC

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ – M. Christophe HUGOT.

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Christine VALLA (représentant Mme Claudine FINE).

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER – M. Roger GUGLIELMETTI – Mme Béatrice KOEKKOEK

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI

Commune de Névache : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC – Mme Corinne MEYER.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY – M. Alain PROUVE (représentant Mme Léa ROUX).

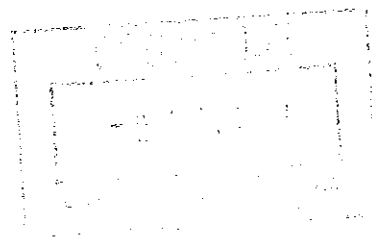
Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villar d'Arène : M. Xavier CRET - Mme Nicole MATHONNET.

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL – M. François BOULANGER (représentant M. Christian BREMOND).

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.



PR DELIBÉRATION N° 2008-017 DU 30 JUIN 2008

Rapporteur : M. Xavier CRET

OBJET : CULTURE, SOLIDARITÉS ET TECHNOLOGIES

Mise en œuvre de la plateforme de dématérialisation de la transmission des actes administratifs au contrôle de légalité.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais, portant le développement des Technologies de l'Information et de la Communication et de leurs usages auprès du public scolaire, du grand public et des acteurs du territoire, au titre des équipements et services collectifs concourant à la structuration du territoire

Vu la loi « Libertés et responsabilités locales » du 13 août 2004, qui donne la possibilité aux collectivités locales de transmettre leurs actes au représentant de l'Etat par voie électronique, via le programme « ACTES » (Aide au Contrôle de légalité dématérialisé –) (article L.2131-1 du CGCT).

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 10 juin 2008

Vu le résultat du vote à main levée, favorable à l'unanimité et 7 abstentions,

DÉLIBÈRE

■ Décide de mettre en œuvre une plateforme mutualisée en ligne de dématérialisation de la transmission des actes administratifs en choisissant un dispositif de télétransmission homologué, pour les besoins propres de la Communauté de Communes du Briançonnais ainsi que ceux de ses douze Communes membres, à raison de trois utilisateurs maximum par commune.

REÇU LE

- 9 JUL. 2008

- Dit que les sommes nécessaires à la mise en œuvre de cette plateforme, ainsi que l'acquisition des certificats électroniques nécessaires à la sécurisation du dispositif seront portés au Budget Supplémentaire 2008 du Budget Général.
- Autorise Monsieur le Président à signer la convention annexée à la présente, avec le représentant de l'Etat.
- Autorise le Président à signer la convention annexée à la présente, avec chacune des Communes membres.

Pour extrait conforme
Le Président,

Alain BAYROU.



07 JUIL. 2008

Date dépôt S.P. :

Date affichage : 11 JUIL. 2008

